

UNDT/2017/100, Majut

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a conclu que, sur la base des incohérences identifiées dans la déclaration du plaignant pendant l'enquête, ainsi que l'absence de son témoignage pendant l'appel, en tant que seul témoin direct en dehors du demandeur, la version des faits du plaignant n'a pas corroboré les autres témoins «Des déclarations, à l'exception d'un témoin, qui n'avait qu'une connaissance indirecte de l'incident présumé. Le tribunal a conclu qu'il n'y avait aucun lien raisonnable entre l'agression physique présumée et la blessure existante. Le tribunal a en outre conclu que la procédure suivie était irrégulière, les faits selon lesquels le demandeur avait commis une agression physique n'a pas été correctement établi au cours de l'enquête, car ils n'étaient pas étayés par des preuves claires et convaincantes, et donc ces faits n'ont pas constitué une faute. En outre, le tribunal a conclu qu'il n'y avait aucune base factuelle pour appliquer la sanction disciplinaire de la séparation du service par l'administration. Le tribunal a décidé que: (1) la décision contestée a été annulée; (2) En tant qu'alternative à l'annulation de la décision contestée, l'intimé devait payer au demandeur 5 000 USD; (3) L'intimé devait payer au demandeur l'équivalent de la somme entre le 17 et le 30 juin 2016 en tant que dommages matériels et 5 000 USD comme dommages moraux. (4) toute référence relative à la sanction disciplinaire de la séparation du service du demandeur devait être retirée de son dossier de statut officiel; et (5) le jugement devait être inclus dans le dossier officiel du demandeur. Cependant, la demande de frais juridiques du demandeur a été rejetée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La décision de séparer le demandeur du service avec une rémunération au lieu d'un avis et sans indemnité de résiliation

Principe(s) Juridique(s)

Alternative à la résiliation d'une décision: art. 10.5 (a) du statut du tribunal des différends prévoit que, en plus d'une ordonnance selon laquelle une décision contestée soit annulée, le tribunal doit également fixer une indemnité que l'intimé pourrait choisir de payer comme alternative à la résiliation de la décision. Exigences pour l'attribution de la rémunération: art. 10.5 (b) du statut du Tribunal des litiges a établi une nouvelle exigence obligatoire (à la suite de l'amendement de GA en 2014) que le Tribunal des différends ne peut accorder que la rémunération «pour préjudice, étayé par des preuves». Cette exigence est à la fois substantielle, car la rémunération ne peut être accordé que pour préjudice et procédural, car le préjudice doit être étayé par des preuves.

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Texte Supplémentaire du Résultat

Seule une compensation financière

Applicants/Appellants

Majut

Entité

MNUSS

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2016/67

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

29 Déc 2017

Duty Judge

Juge Greceanu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2013/1

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2016/1

Règlement du personnel

- Article 1.2(a)
- Article 1.2(f)
- Article 1.2(t)
- Article 4.5(c)
- Article 9.3

Statut du personnel

- Disposition 1.2(f)

- Disposition 1.2(t)
- Disposition 10.1
- Disposition 10.2
- Disposition 10.3
- Disposition 4.13(c)
- Disposition 4.14(b)
- Disposition 9.6

TCNU Statut

- Article 10.5
- Article 10.6
- Article 10.7